

MINISTERE DES TRANSPORTS

-----

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

**COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A L'ARRESTATION DU CONDUCTEUR  
IMPLIQUE DANS L'ACCIDENT SURVENU SUR LA ROUTE DU ZOO**

Le samedi 14 décembre 2024, aux environs de 08 heures, est survenu un accident mortel de la circulation à Abobo route du Zoo, précisément au carrefour Vidange, impliquant un camion-citerne dont le conducteur avait pris la fuite. Cet accident a fait 05 morts et 24 blessés.

**Suite à une enquête minutieuse des services de la Police Nationale, le chauffeur mis en cause a été localisé et appréhendé le jeudi 26 décembre 2024 à Divo, où il s'était rendu après sa fuite.**

**Il sera conduit devant le parquet pour répondre de ses actes, avant d'être traduit devant la Commission technique de suspension et de retrait de permis de conduire qui se réunira incessamment.**

Le Ministre des Transports exprime sa profonde gratitude au **Général Vagondo DIOMANDE, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité**, pour son accompagnement et son implication personnelle dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de la sécurité routière adoptée en 2021.

Il félicite le Directeur Général de la Police Nationale, **le Général Youssouf KOUYATE et l'ensemble de ses collaborateurs** pour leur ferme engagement dans la lutte contre l'incivisme routier.

Le Ministre des Transports rappelle aux acteurs du transport routier et à l'ensemble des automobilistes que **toute personne se rendant coupable de manquements aux règles de sécurité routière s'expose à la rigueur de la loi**. Il tient à réaffirmer la détermination du Gouvernement à poursuivre les réformes nécessaires dans le cadre de la lutte contre l'incivisme routier.

**# STOP À L'INCIVISME SUR LA ROUTE.**

Fait à Abidjan, le 27 décembre 2024

Le Directeur de Cabinet

Dioman CONE  
Magistrat Hors Hiérarchie